# APRÈS L'ÉMEUTE DE CALAIS

## L'état des agents blessés

Nous avons pris hier, des nouvelles des agents blessés au cours de l'échauffourée d'avant-hier, à Calais, notamment du sous-brigadier Duchâteau, qui eut deux côtes enfoncées.

Celui-ci souffre beaucoup de son côté et a été conduit à la radiographie.

Il nous a expliqué qu'on moment où les briquettes et morceaux de charbon pleuvaient dru, il avait levé son bras pour protéger sa tête.

C'est à ce moment qu'une briquette de 5 kilos lui arriva en plein flanc et l'une des arêtes du projectile improvisé s'enfonça entre les côtes. Il tomba, mais eut le courage de se relever et de coopérer encore quelques instants au service d'ordre. Il put, enfin, se retirer de la mêlée.

Les autres blessés sont :

M. Flament, commissaire central, qui fut atteint de nombreuses contusions ; M. Provins, officier de paix, atteint à la tête. M. Rouillat, chef de la sûreté, atteint à la main gauche ; le brigadier Drieux, blessé à la tête et contusionné sur diverses parties du corps. Les agents Louvet, Lemaire, Vincent, le sous-brigadier Dutertre, les agents Elie, Neuville, Caron ; le gendarme Holbé ; le garde champêtre Rasse.

Quelques civils, qui stationnaient sur les trottoirs, ont été plus ou moins touchés dans l'affaire.

Aux « Trois Suisses », un commerçant, M. Galamez, vétérinaire, directeur des abattoirs fut blessé par des éclats de verre, un morceau de charbon ayant brisé la glace de devanture derrière laquelle il se trouvait.

Mme Bouche, propriétaire de la Taverne, a fait aussitot procéder à la réparation.

## LE RAMASSAGE DU CHARBON

C'est le service des bous et immondices qui vini, on le sait, procéder au ramassage des briquettes et morceaux de charbon restés sur le « champ de bataille ».

A ce moment, les « carbonarl » s'étaient dispersés et l'ordre était complètement rétabli.

Le charbon a été placé dans le local réservé aux bouts et immondices où le Parquet, s'il descend à Calais, pourra faire toutes les vérifications utiles.

Il semble qu'une dizaine de tonnes environ aient été pris par les manifestants dans les entrepôts des Maisons Watteau et Mory. En effet, il y avait environ 2.000 chômeurs dans le cortège et chaque briquette pèse 5 kilos.

Qui paiera le préjudice ? D'après leurs contrats, les firmes précitées, doivent toujours tenir prêtes dans l'entrepôt désigné, les quantités de charbon nécessaires à la Marine Nationale et qui constituent ainsi une réserve pour le cas où les bateaux de guerre viennent à Calais

## L'arrestation maintenue

Le nommé Porquet, arrêté au cours de la bagarre du boulevard Jacquard, pour coups à agents dans l'exercice de leurs fonctions, a été dirigé, hier matin, sur le Parquet de Boulogne, par le train de 9 heures.

## L'enquête de la police

Dans le courant de la journée d'hier, les commissaires de police des trois arrondissements entendirent les agents qui avaient escorté les chômeurs. Des convocations individuelles ont été envoyées aux manifestants dont les noms purent être relevés, afin de les interroger et, s'il y a lieu, de les poursuivre en correctionnelle.

Notons que le charbon dérobé se trouvait, au port, entouré de palissades de bois qui furent enfoncées par les manifestants tenant la tête du cortège. Il y a donc eu vols avec effraction.

# COUR D'APPEL DE DOUAI

## Un indélicat commis, à Lille

Albert Waresquelle, commis au service de Mme Honcré, marchande de volailles, à Lille, profita un beau soir de l'absence de sa patronne pour rafler dans une armoire le montant de la recette de la journée renfermée dans une sacoche, soit 4.000 francs.

Après quoi, il prit le train pour Paris où il alla faire la fête. Puis quand il fut à sec, il revint à Lille où on l'arrêta.

Le Tribunal correctionnel le condamna à 6 mois de prison.

Mais voici qu'en appel, l'avocat du prévenu, Me Levasseur, fait des révélations sensationnelles.

Waresquelle n'aurait pas dépensé l'argent volé à sa patronne, au contraire il aurait joué aux courses et gagné 17.000 francs. Cette somme se trouverait dans une valise en consigne à la gare du Nord.

Les recherches faites depuis 15 jours n'ont pas permis de retrouver la fameuse valise. Aussi la Cour se borne-t-elle à confirmer le jugement de Lille.

## Un drame au revolver à Lille

Antoine Delvallée vivait avec Léonie Fontaine, cabaretière rue Saint-Luc, à Lille. Des discussions survinrent entre eux à la suite d'une réclamation de la Mairie à propos d'indemnités de chômage indûment perçues par Delvallée.

Quelques jours plus tard, rue des Sept-Agaches, ce dernier tirait trois coups de revolver sur la cabaretière qui par bonheur ne fut pas atteinte.

Le tribunal de Lille condamna Delvallée à 6 mois de prison.

La Cour confirme le jugement d'instance.

## Vol à Lille

Par défaut, la Cour confirme les deux mois de prison infligés pour vol à Georges Duhayon, par le tribunal de Lille.

## Un Polonais peu commode à La Bassée

Le Polonais Roman Adamik, de La Bassée, fut poursuivi pour avoir frappé son amie Agnès Zend avec une telle violence qu'elle subit une longue incapacité de travail.

La Cour confirme, par défaut, le jugement de Lille qui condamna Adamik à 8 mois de prison et à 5.000 fr. de dommages-intérêts envers sa victime.

## La contrebande

Henri Decoeze et Eugène Vanhemetsdaele ont été condamnés à Lille pour fraude à Wattrelos, à 2 mois de prison chacun et solidairement à 750 francs d'amende.

— D'autre part, Adelson Luzy et Vanwynsbergh furent condamnés dans les mêmes circonstances chacun à 20 jours de prison et solidairement à 1.875 francs d'amende.

— Enfin Désiré Bonneville fut également condamné pour contrebande à 2 mois de prison par le tribunal de Lille.

Les trois jugements sont confirmés

## Vol d'auto à Saint-Omer

Pour vol d'un taxi, à St-Omer, Aimé Bedert, de Calais, fut condamné à six mois de prison par le tribunal correctionnel.

La Cour, en raison de l'état de récidive dans lequel se trouve le prévenu, élève la peine à 8 mois de prison.

## L'indélicat chef de fabrication

Alfred Boucher, chef de fabrication à la maison Eyman, s'était approprié certaines marchandises en établissant de faux bons de fabrication.

Le tribunal de Boulogne le condamna à 4 mois de prison et à payer à son patron une indemnité de 1.100 francs.

M. Eyman ayant été désintéressé a retiré sa plainte.

La Cour confirme le premier jugement mais accorde le sursis pour la prison au prévenu.

# Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

## *Le dimanche Roubaisien*

**Musées Weerts et des Beaux-Arts.** — Ouverts au public de 10 à 13 h.

**Caisse d'épargne.** — Ouverte de 9 à 10 h. 30.

**Etablissements de bains.** — Ouvert de 8 à 11 h. 30.

**Concert de carillon.** — Audition de 11 h. 30 à midi.

**Expositions de pigeons voyageurs.** — Au Cercle « Union », 26, rue Pauvrée, par M. Genetts. — Chez M. Alvoet, 13, rue Bayart, par des « As » de la région.

**Percoteux Roubaisiens.** — Réunion mensuelle à 20 h., au siège, « Café Henri Varasse, 85, rue de la Vigne.

**Pharmaciens de garde.** — MM. Verdin, 43, rue de le Vigne ; Lhuillier, 1, place de l'Avenir (angle de la rue Linné et du boulevard de Fourmies.

**Médecins de service.** — MM. les docteurs Corbeau ,74, rue de Lannoy, tél. 348.03 ; Vandenboosch, 216, rue Jouffroy, téléphone 339.30.

**LES SPORTS**

**Football.** — 10 h., au Parc Jean Dubrulle, R.C.R. (pro B) contre Iris-Club Lillois 1A.

A 14 h., au Stade Amédée Prouvost, Amiens-Athlétic-Club contre Racing-Club de Lens (Coupe de France).

**Cross Country.** — A 9 h. 45 : Deuxième des Critériums, au Stade Amédée Prouvost.

**Poids et haltères.** — Grand gala franco-belge à 16 h. 30, au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne d'Arc.

**LES SPECTACLES**

**Casino.** — Dans les Rues.
**Colisée.** — Dans les Rues.
**Fresnoy.** — Dans les Rues.
**Cinéma de la Justice.** — Chacun sa chance.
**Cinéma Noël, rue Jouffroy.** — La Belle de Saïgon.
**Maison des Tramways, boulevard de Strasbourg.** — Ma Tante d'Honfleur.
**Printania rue de Mouvaux.** — Un soir de rafle.
**Royal Leleu rue Lacroix.** — La Belle de Saïgon.
**Universel Cinéma, rue Decrème.** — Buster se marie.

**Halle Flipo 1/2 K° délicieux gruyère 5 fr.**

## *L'ÉCLAIRAGE DES REFUGES DE LA GRANDE PLACE*

Plusieurs de nos lecteurs sont venus nous rendre visite et nous demander de bien vouloir faire écho de leur requête. Avec plaisir, nous leur accordons satisfaction et nous voilà revenus, une fois encore, sur l'éclairage insuffisant des refuges de la Grande Place, sur lequel nous avons déjà attiré l'attention des services intéressés.

Jusqu'à présent, rien n'a été changé et la sécurité des piétons continue à être sérieusement compromise, plus que les autres années depuis la création d'un sens semi-giratoire obligeant les véhicules à contourner la Grande Place. Le danger n'était pas aussi grand les hivers précédents, car il n'y avait aucune circulation à proximité des refuges mais, comme la situation est changée, il paraît indispensable de penser à tout.

Le nouveau mode de circulation a nécessité la construction de refuges supplémentaires, face au Café du Pélican et de l'Hôtel de France, et ces endroits réservés aux piétons ont été dotés de lampadaires de la plus grande utilité. Pourtant, il y a lieu de faire remarquer qu'il ne s'agit nullement de lieu de stationnement, mais que le quai d'embarquement ou de débarquement, comme on le veut, se trouve face au Contour Saint-Martin, comme il existait précédemment. C'est précisément en cet endroit, que l'éclairage fait défaut, et il serait nécessaire, indispensable même d'y remédier au plus, car des chutes se produisent assez souvent. Il est heureux de constater qu'aucun accident grave ne soit à regretter jusqu'à présent. Attendra-t-on qu'il s'en produise pour compléter l'éclairage ?

Nos lecteurs espèrent que ce ...ième appel sera entendu et que, sous peu, satisfaction leur sera accordée. Il appartient à M. Qui de Droit de prendre une décision à ce sujet.

**AU LEOPARD** · FOURRURES · PELLETERIES
Mme V. Thélier, 91, Gde-Rue, Rx. T. 311-46
Maison de confiance fondée en 1868

## *La Semaine-Réclame des Commerçants du Centre*

La Semaine Réclame du Centre a débuté hier et on sent déjà le favsur qu'elle rencontre auprès de la clientèle. C'est à juste titre d'ailleurs eur, en plus des coupons et des soldes, chaque commerçant n'offre-t-il pas quelques « moutons à cinq pattes », articles de réclame très intéressants et aussi articles « Prixbas » dont la vente continue toujours dans le plus grand succès.

APPEL AUX FEMMES
DEMAY, 78, rue de la Vigne (Tél. 369.31)
Livre et pose partout : Lino - Balatum, 10 fr. la mq. - Papiers peints de toutes les fabriques. - Toiles cirées. - Couleurs. 4 fr. le kg. - Cire, 6.50 le kg. - Devis gratuit pour tous travaux. - Maison fondée en 1906.

## *Les éboueurs et les étrennes*

A diverses reprises nous avons inséré le communiqué suivante de l'Administration municipale :

En raison de la situation difficile créée à la population par suite de la crise économique, l'Administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'ébouage à l'occasion du nouvel an est supprimée. L'Administration municipale nous prie de rappeler à la population que les quêtes dont il s'agit sont et demeurent interdites.

**ETERNIT** : plat, ondulé, moulure. — **E. Hannouille-Wyffels**, 5, av. Hannart. Croix. (Tél. Rx 382.57. — Croix 66).
3964

**LES BRISEURS DE GLACES**

Les briseurs de vitrines continuent la série de leurs tristes exploits nocturnes et hier, à 2 h. 15, peu de temps avant l'arrivée des maraîchers sur le carreau des Halles, un inconnu a lancé un pavé dans la glace placée à droite du magasin de chaussures exploité au numéro 5 de la rue Pierre-Motte, par M. Dubois-Boucau.

Réveillé par le bruit, ce dernier descendit aussitôt mais ne put que constater la casse et alerter le poste central de police, qui est tout proche. — Les agents Tourne et Brienne firent immédiatement une battue dans le secteur mais, hélas ! leurs recherches furent vaines, l'auteur de cet acte de vandalisme s'étant éclipsé sitôt son coup fait.

M. Dubois ne peut évaluer le montant des dégâts ; la glace mesurait 1 m. 30 sur 2 m. 60 et sera expertisée par un homme de métier. D'autre part, quelques souliers ont également été détériorés par les éclats de verre. La victime ne peut dire si des chaussures ont été volées car tout a été bouleversé à l'étalage.

M. Puel, commissaire de police du 3e arrondissement, a été saisi d'une plainte et a ouvert une enquête. — Le service de la Sûreté recherche activement l'auteur de ce méfait.

**Les bons VINS, les fines LIQUEURS de la BRASSERIE ROUBAISIENNE.**

**UN DÉSESPÉRÉ**

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, M. Albert Lannoy, 38 ans, demeurant 38, rue d'Alger, au cours d'une crise de neurasthénie, a tenté de mettre fin à ses jours en se pendant dans sa chambre à coucher. Il fut découvert assez tôt et M. le docteur Delelis, après lui avoir prodigué les soins nécessaires, le fit admettre, de toute urgence, à l'hôpital « La Fraternité ». Son état est assez grave.

Les constatations d'usage ont été faites par M. Puel, commissaire de police du 5e arrondissement.

CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON
OFFERT PAR LE CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
600 PRIX
140.000 FRS EN ESPÈCES
1er Prix : 50.000'
2e Prix : 10.000'
3e Prix : 5.000' - 2 Prix de 2000'
3 Prix de 1000' - 22 Prix de 500'
570 Prix de 100'
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

**A LA MUSE DE NADAUD**

On nous communique :

« Mytie, secrétaire de la Muse de Nadeud, l'auteur de tant de pièces à succès comme « Sma Mère — Sin mon Père — l'Afant » — comme au cinéma, etc., présentera, en collaboration avec M. Emile Stichelbaut, poète et chansonnier patoisant bien connu, vice-président de la Muse de Nadaud, une œuvre d'une originalité incontestable.

» C'est une opérette bouffa en deux actes très chantante et hilarante à souhait, qui sera créée en février prochain, salle Pandors, rue Pauvrée. Ce qui constitue le charme de cette pièce, c'est qu'elle est écrite complétement en patois local.

» Aux « pronnes » et aux « rogins » sera jouée par d'excellente acteure patoisants, lauréats des concours de la ville et une petite troupe d'enfants bien stylés.

» Le rire irrésistible d'Emile Stichelbaut, joint à la délicatesse de touche de Mytis ont fait de ces scènes et de ces 28 chansons duos et quetuors une œuvre inénarrable qui obtiendra un succès de terroir bien mérité. »

**EXTRACTION** sans piqûre et sans douleur au Protoxyde d'Azote par le « NOVOL »
Clinique Dentaire MOUSSAILLI
93, rue du Collège — ROUBAIX

**ŒUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX**

**Quêtes de la Journée du Sana**

Dans une note officielle du 5 janvier, nous avons donné le brillant résultat obtenu par le comité officiel des fêtes du secteur Pile, Trois-Ponts, Sartel, au cours de la Journée du Sana, organisée au profit du timbre antituberculeux.

Dans cette manifestation de bienfaisance ledit comité était secondé par l'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens (rue du Pile) et la Fanfare de trompettes « Les Dévouées » et non par « Les Enfants du Nord ».

Le Comité Roubaisien adresse ses plus vifs remerciements aux organisateurs.

**A LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL chacun participe aux bénéfices au prorata de sa consommation. Qu'attendez-vous pour en profiter ? Une part Coopérative de 50 fr. vous y donne droit.**

**PUPILLES DE LA NATION**

M. le percepteur du canton de Roubaix-Nord, 41, rue des Fabricants, procèdera au paiement des subventions d'entretien du 4e trimestre 1933, lundi 8 janvier, de 9 à 11 heures.

**Notez bien que les marques et les commerçants qui annoncent dans ce journal ont, au plus haut degré, le souci d'affirmer et d'accroître leur réputation. Par la publicité, ils appellent la clientèle ; par la qualité ils savent la retenir.**
**Pour tous vos achats, consultez donc nos annonces et recommandez-vous du Réveil du Nord.**

**CONCERT DE CARILLON**

Voici le programme du concert qui sera exécuté aujourd'hui dimanche 7 :

1. Chants de Noël. a) Le Fils du Roi de Gloire ; b) Dans cette étable ; c) Adeste Fidèles ; 2. Mazurke (Chopin) ; 3. Quelques airs de « Coups de Foudre » (X...) : a) Quelle aubaine ; b) Y'là comment... ; c) Duc ; 4. Merche de l'adieu (Jaccaux).

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon Rx

**COURS DES VIANDES EN CHEVILLE**

Semaine du 1er au 6 janvier : 1re qualité (le kilo), 2e qualité (le kilo : Bœufs, 7.75, 6.50 ; Génisses, 8.50 ; Vaches, 6.75 ; Taureaux, 5.75, 4.75 ; Veaux, 12.25, 10.00 ; Moutons, 14.50, 11.75 ; porcs, 9.50.

# Sociétés et Comités

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES ET BÉNÉFICIAIRES DES LOIS H.B.M. — Aujourd'hui dimanche de 10 h. 30 à midi, permanence au siège Cafe Destriez, angle des rues du Chemin Neuf et Leconte-Baillon. Renseignements sur tout ce qui touche la petite propriété et les lois H.B.M. Adhésions. Cotisation : 10 fr. par an. De service : MM. Beyts, Dumortier et Bourgeois.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Lundi 8 janvier, à 19 h., réunion des commissions ; permanence au siège 39, rue des Champs. Le dimanche, de 9 à 12 h. ; en semaine, tous les jours après 18 h. Les membres tenanciers d'un café sont priés de se faire connaître au siège pour communications importantes.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Aujourd'hui dimanche, de 10 h à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, Roubaix, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles. Venir de l'insigne de la Société. Bientôt, grand concert de gala.

A L'AMICALE PHOTO. — Vendredi soir, notre actif groupement d'amateurs photographes, donnait en son local spécialement aménagé, une de ces belles soirées que son Comité s'entend si bien à organiser.

M. Vigneron, remplaçant M. Fauveroque, atteint récemment dans ses affections les plus chères, présenta en termes élogieux l'excellent conférencier qu'est M. Bertrand. Celui-ci que nous avions déjà entendu les années précédentes s'est montré une fois le plus orateur captivant, les nombreux clichés qu'il fit projeter, sont bien les plus jolis qui soient et, certaines vues prises dans des conditions tout à faits extraordinaires apparurent comme de véritables aérobalies photographiques, soulevant à maintes reprises les applaudissements unanimes de l'auditoire. La séance fut coupée d'un court entr'acte au cours duquel un souvenir fut remis à chacun des vers mieuit, après des applaudissements renouvelés. Chacun se retira enchanté des quelques heures si agréablement passées.

**T.S.F. POINT BLEU** Le Poste le plus parfait. — Sélectivité absolue. — Démonstrations gratuites.
Super 5 Lampes, W.85 : 1.475 fr. 7 Lampes, W.77 : 2.150 f.
**G. VAN OVERBEKE** Agent exclusif, 78, Rue de France, 78 ROUBAIX — Téléphone : 369.48. —
AGENTS DEMANDÉS — REPRISE D'ANCIENS POSTES

COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, dimanche 7, de 10 h. à midi, permanence, les secrétaire et trésorier seront à la disposition des membres pour toutes demandes et règlements de cotisation.

**SOCIÉTÉS SPORTIVES**

EXCELSIOR A. C. ROUBAIX. — Ce matin, à 9 h. 30, pour tous les crossmen, aux vestiaires du Stade Amédée Prouvost, pour prendre part au Critérium interclubs de cross. Le départ sera donné à 10 h. précises.

Lundi soir de 18 h. 30 à 19 h. 30. Visite et mesurations trimestrielles.

**ÉTAT CIVIL**

**Naissances.** — Marcel Beschi, rue Rollin, 27. — Ginette Bucson, rue Turgot, 122, c. Cottignies, 2.

**Publication.** — Pierre Van de Casteele et Julia Delbergue.

**Décès.** — Auguste Bozon, 37 ans, rue de la Limite, 32. — Théodore Desbarbieux, 79 ans, rue de Barbieux, 35. — César Leclercq, 55 ans, rue de l'Epeule, 243.

**Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21**

## WATTRELOS

**MORT DU DOUANIER QUI SE TIRA UN COUP DE REVOLVER**

Nous avons relaté hier qu'un douanier de la brigade de Tourcoing-Villa, Alphonse Delesalle, s'était tiré un coup de revolver dans la tête et qu'il avait été transporté dans un état grave à l'hôpital.

Malgré les soins dont il fut entouré, le douanier est décédé hier, vers 10 h., sans avoir repris connaissance.

**Ceintures, Bandages herniaires garantis**
**Analyses médicales, Herboristerie**
**PHARMACIE VITRANT**

**Passage du percepteur.** — Le percepteur informe la population qu'il sera à sa disposition le lundi 8 janvier, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions, le paiement des primes d'encouragement national aux familles nombreuses.

**Pharmacien de service.** — Aujourd'hui dimanche : M. Turlur, rue du Crétinier, 2.

## CROIX

**Médaillés du Travail.** — MM. les sociétaires disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Louis Bossut, médaillé du travail et pensionné du Peignage Holden pour 50 ans de services, lesquelles auront lieu en l'église Saint-Corneille, à Hem, mardi 9 janvier, à 9 h. Réunion maison mortuaire, 70, rue de Lannoy (Hempenpont), à 8 h. 30.

**ALCAZAR. — La Fusée,** grand drame avec Firmin Gémier ; Doublepatte et Patachon dans **Gare à la Poudre,** comique.

**Union Mutuelle Croisienne.** — Il n'y aura pas de permanence au café Beaucire, Grand'Place, les 7 et 14 janvier. Le 21, réouverture de la permanence de 11 h. 30 à 13 h. Les anciens combattants sont priés d'en prendre note pour les formalités à remplir pour obtenir la retraite.

**Combattants républicains.** — Réunion au siège, 7, rue Henri-Ghesquière, de 9 à 11 heures.

**Mutilés et invalides du travail.** — Réunion, 7, rue Henri-Ghesquière, de 9 à 11 heures.

**Pharmacien de garde.** — M. Fourlinnie, place Saint-Pierre.

**TEINTURE-NETTOYAGE.** — Deuil en 8 h. Locat. châles. **Lebrun-Vandeuren,** 10 r. de Lille, **Croix (Tél. 159).** Se rend à domicile.

**Etat civil.** — Naissance. — Bonie Jacqueline, rue des Ogiers, 177.

Décès. — Piquet Hélène, veuve Oury, 49 ans, rue de Bapaume, cour Debriffe, 3.

**FAMILIA** 2 Grands Films Parlants
Une joyeuse comédie
*A MOI LE JOUR, A TOI LA NUIT*
Un grand drame émouvant
Le REVENANT avec Ch. Boyer

## WASQUEHAL

### *Le dimanche à Wasquehal*

Aujourd'hui dimanche : Bureau de l'état civil à la mairie, ouvert de 10 h. à 11 h. — Permanence de « La Famille », 18, rue Victor-Hugo, de 9 à 11 h. — Tir à la carabine au stand de l'Amicale du Capreau, rue Louise-Michel, de 9 h. à midi. — De 9 h. à 11 h., permanence des Anciens Combattants Républicains, au siège, 67, rue de Roubaix (Capreau). — A 10 h., au Stade municipal de Wasquehal, match de football. — A 14 h. 15, au stade municipal, rue Delerue, Championnat entre l'A.S.W. et l'Excelsior Athlétic Club Mouvallois. — A 17 h., chez M. Détailleur, 203, rue des Villas, grand concours de coqs.

**M. J. WUILFART EST LE DOYEN DES COLOMBOPHILES DE WASQUEHAL**

Sur 211 colombophiles que compte la Ville de Wasquehal, la société « Le Pigeon Bleu », dont le siège est installé chez M. Moerman-Dumoulin, rue Delerue, a le privilège de posséder comme président fondateur, M. Joseph Wuilfart, doyen des coulonneux de Wasquehal, qui va bientôt atteindre ses 80 ans.

Natif de Tournai (Belgique), M. Joseph Wuilfart vint très jeune habiter la France, vers l'âge de 5 ans. Il habite actuellement, 30, rue Sadi-Carnot. Grand amateur colombophile, il se fit plus tard naturalisé français, afin de pouvoir s'adonner à son sport favori. Tenancier du vieil estaminet « A la Grappe de Raisin », il fonda avec quelques amis la société du « Pigeon Bleu », dont il reste le dévoué Président fondateur. Dès cette époque, ses succès furent nombreux et notamment en 1906, lors de l'Exposition Internationale de Tourcoing, il remporta de nombreux prix, dont le 10e sur le grand concours de Bordeaux, où près de 5.000 pigeons avaient été engagés.

Au cours de la grande guerre 1914-18, M. Wuilfart s'occupa activement du recensement des pigeons voyageurs de Wasquehal et de Croix, en collaboration avec M. Emile Weerts, et cela, à l'insu de l'ennemi envahisseur qui punissait sévèrement tout contrôle des volatiles qui étaient supprimés ou réquisitionnés par lui.

Membre de la société du « Centre et Avenir Réunis », à Croix, M. Wuilfart, malgré son grand âge, possède encore actuellement une excellente colonie de pigeons voyageurs, qui remporta encore de beaux prix au cours de la dernière campagne de 1933.

Le doyen des colombophiles, qui ne compte que des amis à Wasquehal, est membre de la section des Médaillés du Travail de la commune et est titulaire de la médaille d'argent décernée par le Gouvernement en récompense de ses longs et loyaux services à l'usine Hannart frères, Motte et Marquette, à Wasquehal, où il fut occupé comme visiteur de pièces pendant plus de 34 années.

**En démontant un escalier.** — Un charpentier de l'usine Saint-Gobain, M. Louis Sadoine, demeurant 14, rue Pasteur, à Wasquehal, s'est cogné la main contre un mur en démontant un escalier, se faisant des contusions de la face dorsale de la main gauche : 12 jours de repos.

**Glissade fatale.** — Occupé dans un chantier de la rue de la Ringerie, pour l'entreprise Décottignies, de Mouvaux, le manœuvre Henri Deraedt, 38 ans, demeurant 53, rue du Vert-Pré, à Mouvaux, a fait une glissade avec un chargement de mortier et, n'ayant pu se reetnir, est tombé à la renverse. Le blessé, qui porte des contusions de la région lombo-sacrée, subira une incapacité de travail de 15 jours.

**L'activité des Sapeurs-Pompiers en 1933.** — Au cours d l'année qui vient de se terminer, le corps des Sapeurs-Pompiers communaux a eu à effectuer six sorties avec l'auto-pompe pour combattre cinq sinistres sur Wasquehal et un sur le territoire de Fiers. Pour ces six incendies, on peut évaluer le total des pertes à environ 110.000 francs.

Signalons également que le corps ou ou tout au moins quelques pompiers ont dû intervenir dans quinze feux de cheminées.

Enfin, au cours de l'année 1933, le corps des sapeurs-pompiers a exécuté douze manœuvres diverses dans la commune, manœuvre qui furent suivies ou précédées d'instructions aux hommes, par M. Caby, l'actif et dévoué commandant des pompiers de Wasquehal.

Signalons enfin que les feux de cheminées paraissent excessivement nombreux et que cet état de choses doit provenir surtout du défaut de ramonage des conduits de fumées. Il reste donc à recommander aux habitants de faire procéder au ramonage de leurs cheminées au début du printemps.

**Avis aux usagers du Grand Boulevard.** — Chaque fois qu'un accident se produit sur le grand boulevard, soit sur la branche de Roubaix ou encore celle de Tourcoing, il se forme aussitôt un rassemblement de curieux aux alentours des véhicules accidentés et, de ce fait, la police a beaucoup de peine d'établir un service d'ordre nécessaire et même indispensable pour éviter des collisions toujours possibles. Les automobilistes notamment, de passage sur les lieux, s'arrêtent et stationnent inutilement pour mieux se rendre compte des faits.

C'est ainsi, à cause de ces embouteillages, que plusieurs collisions se sont produites sur les lieux même d'un premier accident. A l'avenir, la police se verra dans l'obligation de sévir et de dresser procès-verbal aux automobilistes qui s'arrêteront à proximité des lieux d'un accident.

**L'inscription des nouveaux chômeurs.** — Il est rappelé aux intéressés que les demandes d'inscription au fonds municipal de chômage ne sont reçues, à la Mairie (3e guichet), que le mardi, de 9 h. à 11 h.

**Pointage des chômeurs.** — Il aura lieu lundi, à 9 h., à la salle des fêtes rue de Roubaix, et à 14 h., à la Mairie.

**Chez les Amis de l'Ecole.** — Le comité nous communique le programme de la semaine courante : Pour la clique de tambours, clairons et trompettes, répétition générale à la salle, 181, rue de Tourcoing, lundi et mercredi, à 19 h. — Pour la section de gymnastique, à la même salle, entraînement général et obligatoire mardi et jeudi, à 19 h.

**Cercle Dramatique du Capreau.** — Le comité de cette nouvelle phalange annonce que les répétitions recommenceront mardi 9 janvier, à 19 h. 30, dans la salle du local, café Charles Jammee, 1, rue de Roubaix.

**Commission de la voirie.** — Cette commission se réunira à la mairie, mardi 9 janvier, de 14 à 15 h. 30, pour l'examen des demandes d'autorisations de bâtir, alignements, et tout ce qui concerne la salubrité et le réglement municipal de voirie.

**Union Sportive de Wasquehal.** — La commission de football tiendra une réunion à la salle des fêtes de la Mairie, lundi 8 janvier, à 19 h. 30.

**Etat civil.** — Publication : Alfred Glorieux, marchand de journaux, rue La Fontaine, 3, et Jeanne Constant, ménagère, rue Carpeaux, 20.

## LANNOY

**Le banquet annuel des gardes champêtres du Canton.** — Comme chaque année, les gardes champêtres du canton de Lannoy, se sont réunis en un banquet, dans les salons de l'Hôtel de Ville, place de Lannoy. MM. Cepron, chef de la brigade de gendarmerie, et Maurice Huvenne, secrétaire général de l'Union de Roubaix et de l'Union départementale des l'Association professionnelle de la police, y assistaient comme invités.

A la fin du repas, M. Huvenne, présenté par M. Casqueveaux, de Lys, délégué des gardes champêtres, présenta à ces derniers les vœux de l'Union de Roubaix et de l'Union départementale, et rappela le succès de la fête et de la tombole récente de Roubaix. Il fit part également du projet présenté par lui au Comité départemental et accepté, d'une tombola qui aurait lieu chaque année dans le cadre de l'Union départementale.

Il prévint les gardes champêtres contre la menace possible d'une réduction des traitements, contre laquelle l'action corporative peut seule, dit-il, agir efficacement et examina enfin quelques modalités des allocations familiales.

L'après-midi, empreinte de la plus franche camaraderie, se termina par des chansons.

**Perceptions diverses.** — Les perceptions du chiffrs d'affaires, des forfaits, des taxes sur autos, billards russes et licences se continuaient à **Lannoy,** débit Bourghelle, le lundi 8 janvier de 8 h. 30 à 11 h.; les mardi 9 et mercredi 10 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. à **Lays,** café Lory; le jeudi 11 janvier, de 9 h. à 10 h. 30 à **Salliy,** café Mills; le vendredi 12 janvier, de 9 h. à 11 h. à **Teufflers,** café Lesage, et le samedi 13 janvier, de 9 h. à 10 h. 30 à **Hem, Petit-Lannoy,** débit Laurent.

**Musique municipale.** — La Commission porte à la connaissance des habitants que le cours de solfège reprendra le mercredi 10 janvier, à 18 h. 30 au siège. Les parents sont instamment priés d'y envoyer régulièrement leurs enfants. Les élèves déjà pourvus d'un instrument sont avisés que le cours d'instrument reprendra mardi 9 janvier à l'heure habituelle.

## LYS-LEZ-LANNOY

**Pointage des chômeurs** — Le pointage des chômeure aura lieu lundi matin 8 janvier, à 9 heures, à la Mairie, 4e guichet.

**Consultation des nourrissons.** — Les consultations des nourrissons auront lieu, en 1934, à l'école maternelle rue Jeanne d'Arc pour les quartiers du Centre, du Fresnoy, de Cohem et de la rue de Lannoy, sous la présidence de M. le docteur Wiot et à l'école maternelle, avenue Anatole France, pour les quartiers de la Gare et de la Justice, sous la présidence de M. le docteur Richir. Tous les deuxième et dernier jeudi de chaque mois ; à 14 h. 30, à l'école maternelle rue Jeanne d'Arc et à 15 h. 30, à celle de l'avenue Anatole France. La première séance se fera jeudi 10 janvier.

**Timbre antituberculeux.** — La vente du timbre antituberculeux qui s'est effectuée à Lys, du 1er décembre au 5 janvier, a procuré au comité local, la somme de 2.603 fr. 45, qui vient d'être transmise au service départemental. Le Comité local adresse ses remerciements aux dévouée vendeurs et vendeuses et remercie la population pour son geste généreux envers cette œuvre, malgré la crise qui sévit actuellement d'une façon particulière.

## FLERS

**Contributions indirectes.** — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires mensuel et forfaitaire, les licences, la taxe sur automobiles, billards russes, aura lieu pour la section du Breucq lundi 8 janvier, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h., chez M. Paul Méplon, débitant de tabac, rue J.-Jaurès, 43.

**Avis à la population.** — Le maire informe les habitants de Fiers-Lille que les chômeurs passeront à domicile aujourd'hui dimanche, pour recueillir leur obole, il compte particulièrement sur la générosité des commerçants et de tous ceux qui la chômage n'a pas atteint.

**Amicale Pasteur et J.-Jaurès.** — Les Amicalistes du Breucq sont priés d'assister aux funérailles de Mlle Anna Lerouge, membre de l'Amicale, qui auront lieu lundi 8 janvier, à 8 h. 30 ; rassemblement à la maison mortuaire, 2, rue de Labruyère, au Breucq.

**Parti Socialiste.** — La commission du Parti Socialiste S.F.I.O. de la section du Bourg informe les membres de la section qu'une réunion aura lieu samedi 13 janvier, au siège, rue Jules Guesde. Ordre du jour : renouvellement des cartes, compte rendu moral et financier.

## HEM

**Section des Jardins Ouvriers.** — Les membres de la section des Jardins Ouvriers d'Hem, sont informés qu'ils peuvent retirer dès maintenant chez le délégué, M. Vos André, 161, rue Jules-Guesde, leurs graines.

Les personnes désirant adhérer à la société, sont invitées à se faire inscrire sans retard à l'adresse ci-dessus, si elles veulent profiter à la distribution de graines en cours.

**Meurrissons.** — La consultation des nourrissons aura lieu mardi 9 janvier à 15 h., au dispensaire de la rue Victor-Hugo.

**Bureau de bienfaisance.** — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 décembre 1933, M. Cattoen Henri est maintenu dans ses fonctions d'administrateur du bureau de bienfaisance jusqu'au 31 décembre 1937.

## LEERS

**LE PLUS ANCIEN REGISTRE DE L'ETAT CIVIL DATE DE L'AN 1700**

Il y a 239 ans, le 9 janvier 1695, M. l'abbé Fauvel fut promu à la cure de Leers.

Le plus ancien registre des naissances, mariages et décès que nous possédions a été commencé le 1er janvier 1700, par le curé Fauvel. Les registres plus anciens avaient été détruits dans les guerres et incendies qui ont